

**Liste des forêts retenues pour la démarche**

L'Aigoual  
 Bassin d'Arcachon  
 Bercé  
 Boscodon  
 Les Camporells  
 Compiègne  
 Le Donon  
 Fontainebleau  
 Grande Chartreuse  
 La Joux et Levier  
 Montagne de Reims  
 Rouen  
 La Sainte Beaume  
 Tronçais  
 Le Val Suzon  
 Valier  
 Verdun



**AU CŒUR  
 DE LA GESTION  
 DURABLE**

LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION

n°1 septembre 2011

## **FORÊT D'EXCEPTION, LABORATOIRE DE LA MULTIFONCTIONNÉ**

**Alors que se renforcent les attentes en matière économique, environnementale et sociale vis à vis de la forêt, l'Office national des forêts s'engage dans la création d'un label « Forêt d'Exception » qui signe sa vision d'une gestion durable et novatrice des forêts publiques.**

Nos forêts domaniales en France sont le plus souvent des sites emblématiques à haute valeur patrimoniale, culturelle et touristique. L'Office national des forêts, en charge de leur gestion par délégation de l'Etat, souhaite éprouver et faire connaître leur contribution aux grands enjeux territoriaux au travers d'une démarche novatrice « Forêt d'Exception » inscrite dans son projet d'établissement, et dans laquelle 17 forêts sont aujourd'hui engagées.

Une charte nationale « Forêt d'Exception » donne les fondements de cette politique que l'ONF mène en liaison étroite avec les collectivités et les différents acteurs du territoire. Au niveau national, la démarche bénéficie du conseil et du soutien d'un comité d'orientation qui associe les ministères de tutelle et des personnalités qualifiées.

Les forêts sélectionnées deviennent de véritables laboratoires grandeur nature pour répondre aux grands enjeux de la gestion des forêts aujourd'hui : la valorisation des produits du bois, l'apport de la connaissance écologique et archéologique dans la gestion forestière, la stratégie d'organisation de l'accueil des publics, le traitement des lisières et des « portes d'entrée » en forêt, la représentation de l'évolution des paysages forestiers en 3 dimensions...

Pour chacune de ces forêts, un comité de pilotage réunissant les acteurs locaux fixe les orientations stratégiques propres au site et conduit les différentes étapes du projet. Un chef de projet ONF anime la démarche et coordonne la mise en œuvre du projet.

L'attribution du label par le directeur général de l'ONF interviendra après la validation de la démarche menée et l'évaluation des premières réalisations par le comité d'orientation. Ce label consacra à la fois la valeur des sites retenus, la qualité des actions menées et des partenariats engagés.

# L'HOMME AU CŒUR DE LA GESTION DURABLE

L'ONF prépare l'émergence des Forêts d'Exception et leur reconnaissance auprès des collectivités, des associations et surtout du grand public. La démarche Forêt d'Exception sera soutenue par un dispositif identitaire et une communication autour d'une idée forte : l'homme comme acteur de la gestion durable.

FOCUS

La forêt habitée, un book photo des 17 forêts proposées au label

Sylvain Duffard, photographe indépendant, a conduit, depuis un an, un travail photographique portant sur chacune des 17 forêts domaniales candidates au label. Le projet porte une double ambition : contribuer à fixer la mémoire de ces sites emblématiques, mettre en lumière la place que l'homme occupe dans ces paysages et la manière dont il les façonne.



La gestion durable est une affaire d'hommes... et de passion. L'identité Forêt d'Exception concentre en un signe, son logotype, une vision contemporaine de la gestion durable de la forêt.



L'esprit du label est renforcé par sa signature *au coeur de la gestion durable* qui complète le dispositif identitaire. Toujours associée au logotype, elle le qualifie et explique le rôle de l'homme indissociable de celui de la forêt.



Un style photographique ancré sur la marque de l'homme... Le photographe Sylvain Duffard a arpenté les 17 forêts domaniales engagées dans la démarche.



Un travail d'observation qui met en lumière la richesse des espaces, la diversité des regards portés sur les paysages forestiers, des pratiques et des usages.

Ce projet illustre de manière sensible et concrète les trois dimensions de la gestion durable des forêts : environnementale, économique et sociétale. Il porte et affirme le regard de l'ONF sur ces questions. Le travail photographique est actuellement visible au sein de l'exposition « Promenons-nous dans les bois » où la Mairie de Paris invite les visiteurs à passer une saison sous les arbres.